

# Vues sur le Camargue



Juin, juillet et août 2025

N° 200

La Capelude  
bientôt rendue  
à la nature

**P 7**



*Pélobate cultripède*



*Saladelle de Girard*



*Gravelot à collier interrompu*

**Port de pêche :  
des investissements**

**P 10**

**Centre de loisirs :  
en route pour l'aventure !**

**P 17**

**Régie de Port Camargue :  
Frédéric Paulet, directeur**

**P 21**

# Sommaire

<b>Dossier spécial</b>	<b>4-5</b>
Logement : des réalisations et des projets aux fondations solides	
<b>Protéger</b>	<b>6</b>
L'eau, enjeu et atout pour le tourisme	6
La Capelude bientôt rendue à la nature	7
Un bassin dédié aux aires marines protégées	8
Port de pêche : des investissements importants pour soutenir la filière	9
Stérilisation des œufs de goélands : le bilan	10
La police municipale s'équipe de caméras-piétons	11
<b>Réunir</b>	<b>12</b>
Fête de la Saint-Pierre et des Pêcheurs : la ferveur et la fête partagées	12-13
Frédéric Lopez : retour en terre connue	14
Le Grau du Roi, une ville aussi attirante qu'inspirante	15
HANDIPag : une offre de pratique adaptée des sports de pagaie	16
Centre loisirs : cet été, en route pour l'aventure !	17
<b>Construire</b>	<b>18</b>
Le projet Tabarly à haute ambition pour la petite enfance	18-19
Rénovation urbaine : deux expositions à découvrir	20
Régie autonome de Port Camargue : Frédéric Paulet nommé directeur	21
Le club des Locaux Motivé(e)s en action	22
De nouveaux mobil-homes au camping de l'Espiguet	23
Les bonnes pratiques de la Ville récompensées aux Victoires de l'investissement	24
La Ville investit dans des véhicules électriques	25
Des travaux qui tracent des voies douces, apaisées et partagées	26-27
<b>État Civil</b>	<b>28</b>
<b>Hommage</b>	<b>29</b>
Disparition d'André Della Santina, "le fidèle"	
<b>Parole d'opposition</b>	<b>31</b>
<b>Bon à savoir</b>	<b>32-33</b>
<b>Agenda</b>	<b>34.35</b>

Directeur de publication :  
Robert Crauste

Conception et rédaction :  
Véronique Bonacchi

Crédit Photo : Stéphane Isard  
sauf mentionné

Composition et impression :  
Com du Ponant imprimerie graphisme  
& webdesign (30)

Création maquette : Véronique  
Garençon

Publicité : Mairie de Le Grau du Roi  
Tél. 04 66 73 45 45

Imprimé à 6 000 exemplaires

Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2025

ISSN 1291 - 1828



**Le Grau du Roi - Dossenheim**  
VILLE ALLEMANDE JUMELÉE



# Édito



## *Chères Graulennes, chers Graulens,*

Depuis maintenant 11 ans, j'ai l'honneur de servir notre commune avec une conviction intacte : celle que le Grau du Roi, fier de son identité doit rester une ville vivante, accueillante et équilibrée, pour ses habitants comme pour ceux qui la visitent.

Nous avons cheminé ensemble, pas à pas, parfois dans un contexte contraint, mais toujours avec la volonté de bâtir un avenir durable pour notre commune. Les premières années ont été marquées par une exigence indispensable : redresser les finances de la ville. Il fallait assainir la situation budgétaire pour pouvoir envisager, ensuite, des projets de fond. Ces efforts et ce travail, patients mais déterminants, portent aujourd'hui leurs fruits. Ils nous donnent des marges de manœuvre nouvelles pour agir là où les besoins sont les plus pressants. Parmi ces priorités, le logement est un enjeu majeur.

Le Grau du Roi est une commune attractive, et c'est une chance.

Le tourisme dynamise nos commerces, crée de l'emploi, valorise notre patrimoine naturel et notre cadre de vie. Mais cette attractivité doit s'accompagner de régulations, car elle exerce aussi une pression sur le marché immobilier. Le développement des résidences secondaires, l'essor des plateformes de location saisonnière, la rareté du foncier : tous ces éléments rendent l'accès au logement plus difficile pour celles et ceux qui vivent ici à l'année.

C'est pourquoi nous avons fait du logement une priorité d'action. Depuis plusieurs années, nous avons lancé un programme ambitieux de construction de logements accessibles. Plusieurs dizaines de logements à prix maîtrisés ont vu le jour, et d'autres sont en cours de réalisation ou à l'étude. L'objectif est clair : permettre aux jeunes ménages, aux actifs, aux saisonniers, aux retraités modestes, de pouvoir continuer à vivre ici, là où ils travaillent, là où ils ont leurs attaches.

Nous avons aussi veillé à diversifier l'offre. Trop longtemps, le logement au Grau du Roi a été pensé de façon uniforme. Aujourd'hui, nous développons des logements adaptés à tous les parcours de vie : des appartements pour les jeunes, des logements abordables de qualité, mais aussi des habitations plus grandes, pensées pour les familles. Car une ville qui n'offre pas de place aux enfants est une ville qui se prive de son avenir.

En parallèle, nous restons vigilants sur l'équilibre entre résidences principales et résidences secondaires. Il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres, mais de préserver un tissu local qui permette aux Graulens de construire leur vie ici, d'élever leurs enfants, de vieillir dans la dignité. C'est une question d'équilibre, de cohérence, de justice.

Notre ambition est simple : faire du Grau du Roi une ville accueillante, et toujours plus agréable à vivre. Une ville où chacun trouve sa place dans le respect de tous. Une ville où l'on peut bien vivre toute l'année. Cela passe par une offre de logement adaptée, mais aussi par des services publics de qualité avec récemment la mise en œuvre d'une navette électrique et d'une maison médicale de garde, la rénovation des écoles et l'ouverture prochainement d'un pôle petite enfance, des commerces vivants, le maintien de la sécurité, des équipements culturels et sportifs accessibles, des espaces naturels préservés. Tout est lié.

L'avenir du Grau du Roi se construit avec vous, habitants fidèles et acteurs du quotidien. Ensemble, nous continuerons à porter des projets utiles, réalistes, et tournés vers le bien commun.

Nous aurons l'occasion de nous retrouver dans les mois à venir pour vous écouter, échanger sur le chemin parcouru et sur les projets concrets et voulus pour notre ville.

En attendant ces prochaines séquences, prenez soin de vous.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été. Que cette saison soit pleine de joies simples, de rencontres, de convivialité et de fierté pour notre belle commune.

Bien chaleureusement,

**Le Maire, le docteur Robert Crauste**

*Cet axe fort  
et constant  
des politiques  
publiques  
de la Ville profite  
déjà aux Graulens*

## Logement : des réalisations et des projets aux fondations solides

Manque criant de logements à destination des personnes qui travaillent au Grau du Roi de manière pérenne ou saisonnière, typologie dominante de petits appartements qui rend difficile l'installation de familles, disproportion entre nombres de résidences secondaires et de résidences principales, augmentation forte du prix des biens immobiliers... La municipalité a rapidement pris la mesure de l'ampleur de la question et de l'urgence à y apporter des réponses adaptées et conformes aux besoins de la population. Un engagement auquel elle n'a depuis pas dérogé avec une attention particulière au logement accessible à tous et à la primo-accession à la propriété, particulièrement celle des jeunes désireux de rester au pays. Citons ainsi, comme exemples au titre des 19 permis d'aménager et 386 permis de construire, les opérations réalisées avec FDI Habitat : acquisition et réhabilitation de la copropriété La Dunette, 22 logements réhabilités, 4 logements créés et 15 logements sociaux, résidence Fleur de Sel, 25 logements sociaux ; avec Habitat du Gard : réfection des immeubles Mont Ventoux et Repausset Levant, 148 logements rénovés pour embellir la résidence (façades), améliorer le confort thermique, diminuer la consommation d'énergie et améliorer la sécurité (4,5 M€ pris en charge par Habitat du Gard sans augmentation de loyers) ; avec Un

toit pour tous : programme d'habitat adapté toujours en cours Les Orchidées sur un tènement foncier d'un peu plus de 30 000 m<sup>2</sup> dans le quartier du Boucanet vendu par la commune avec une première tranche de 12 logements locatifs et 32 logements en prêt social location-accession (PSLA) ; une deuxième de 27 logements en PSLA ou accession sociale ; une troisième de 15 villas T4 en bail réel solidaire (BRS), accession à la propriété sécurisée et durablement maîtrisée qui repose sur la dissociation du foncier et du bâti et crée l'opportunité pour un plus grand nombre de ménages de devenir propriétaires de leur résidence principale dans une zone où le marché immobilier est particulièrement tendu, suivies de 18 appartements en locatif abordable. Soit un total tous logements confondus de plus de 300. Mais la politique du logement, ce sont aussi les modifications du plan local d'urbanisme (PLU) pour permettre la reconstruction du centre ancien et faciliter l'extension des marinas, l'habitat inclusif (résidence Christophe-Colomb) et le plan de performance énergétique engagé dès 2023. Rappelons enfin qu'elle se construit avec tous les partenaires de la Ville dont le CESEL, Petites Villes de Demain et la communauté de communes Terre de Camargue. Tous au service du territoire et de ses habitants.



## Écoquartier : 42 logements sociaux

L'écoquartier méditerranéen est né de la volonté affirmée de la municipalité. Il illustre son attention particulière au cadre de vie, à l'embellissement de la ville, à l'écologie et à la transition énergétique, l'écoquartier méditerranéen imaginé par l'urbaniste et architecte Joan Busquets suit son cours sans difficulté à ce stade, tous les recours ayant été rejetés. L'ilot test porté par l'architecte Rudy Ricciotti - 121 logements - sera donc mis en chantier dans l'année pour « *la réalisation de logements absolument nécessaires et à forte valeur environnementale* », réaffirme le maire. Cet ensemble résidentiel, réparti sur huit bâtiments en lieu et place de l'ancien camping de Pins, avec 98 places de parking sécurisées, trois locaux commerciaux en rez-de-chaussée et plus de 200 m<sup>2</sup> de locaux vélos, prévoit 42 logements sociaux avec Habitat du Gard et 79 logements dont 27 mis à la vente à conditions privilégiées en primo-accession en résidence principale, soit un prix du

mètre carré plafonné par délibération du maire, le docteur Robert Crauste, à 3990 € en moyenne, presque 30% inférieur au prix du marché immobilier libre (prix moyen 5 500 €/m<sup>2</sup>). Seules conditions à respecter pour être éligible à l'achat : être primo-accédant, c'est-à-dire ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale durant les deux dernières années ; utiliser le logement comme résidence principale pendant au minimum cinq ans sauf cas de force majeure ; entrer dans les critères de revenus maximum définis en huit niveaux en fonction des personnes composant le foyer de 49 000 € pour une personne seule à 161 700 € pour huit personnes et plus.

Le lancement commercial a commencé pour une livraison de la résidence à l'été 2028. La Ville a autorisé un espace de vente sur le parking Victor-Hugo pour information. Le maillon fort d'un dispositif en trois temps : information, acquisition et installation.

### UNE PERMANENCE LOGEMENT SOCIAL AU CCAS

C'est une des missions phare du CCAS : le soutien au logement notamment en direction des personnes âgées et des familles en difficulté. Chaque semaine, une permanence dédiée reçoit entre quatre et six personnes avec lesquelles s'engage un travail d'accompagnement en vue de l'obtention d'un droit au logement social.

Une mission que Maryse Devèze, conseillère municipale déléguée au logement, suit de près : « *Nous traitons actuellement 200 demandes de logement et 400 demandes de logement social, ce qui reflète bien la situation graulenne.* »

Contact au 04 66 53 98 10 et via [ccas@ville-legrauduroi.fr](mailto:ccas@ville-legrauduroi.fr)

## L'eau, enjeu et atout pour le tourisme

### *Le camping de l'Espiguette récompensé à Paris pour les actions mises en place*

« Notre ambition est claire : faire de la France la première destination touristique durable, inclusive et innovante d'ici 2030. Ensemble, faisons de nos territoires des destinations résilientes, attractives et sobres en eau. » Tels furent les mots de Nathalie Delattre, ministre déléguée chargée du tourisme.

Ce jeudi 24 avril dernier, Frédéric Alcacer, directeur de projets de la SPL Le Grau du Roi Développement, recevait des mains de la ministre, le prix lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par Atout France visant à la préservation de la ressource en eau. Le projet bénéficie d'un financement, par le biais d'Atout France, dans le cadre du Plan Destination France initié par l'État. Face aux impacts du dérèglement climatique et à la raréfaction croissante de la ressource en eau, le secteur du tourisme se mobilise. L'eau est une ressource stratégique pour l'attractivité des territoires. Sa disponibilité conditionne le bon fonctionnement de nombreuses activités. Or, la multiplication

des épisodes de sécheresse fragilise le secteur, appelant à repenser les usages avec une approche concertée, territorialisée et résiliente. À l'occasion du 2<sup>e</sup> anniversaire du plan Eau, Nathalie Delattre renforce les engagements en signant les plans de sobriété hydrique élaborés par les fédérations professionnelles du tourisme. En coordination avec la Direction générale des entreprises (DGE) et la Confédération des acteurs du tourisme (CAT), aux côtés du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, des collectivités locales et des Agences de l'eau, ces plans de sobriété hydrique s'inscrivent dans l'objectif national de réduction de 10 % des prélèvements d'eau

d'ici 2030. « Engagés dans une transformation durable qui vise à diminuer les impacts négatifs tout en préservant nos valeurs d'un accueil familial et populaire, nous avons entamé au camping de l'Espiguette depuis quelques années un parcours simplement nommé CE 2030. Grâce au travail des équipes sur le terrain, nous avons diminué nos consommations d'eau, d'électricité, nos déchets, nous avons développé les points de tri et les composteurs, nous avons lancé notre atlas de la biodiversité... Ce prix permettra d'engager de nouveaux travaux pour encore nous améliorer », se réjouit Maud Hubidos, directrice de la SPL Le Grau du Roi Développement.



## La Capelude, patrimoine des Graulens bientôt rendue à la nature

*Le projet  
de restauration  
écologique  
et paysagère  
a été retenu  
par l'OFB*

Le domaine de la Capelude, propriété du Conservatoire du littoral de 200 ha d'un seul tenant sur 2 km de trait de côte, constitue l'extrémité Est de l'Espiguette (Gard). Il est géré par la commune et le Conservatoire des espaces naturels (CEN). Le projet de restauration de l'écosystème littoral a été sélectionné pour son impact mesurable, sa pertinence et sa capacité à renforcer la biodiversité dans le cadre de l'Appel à projets "Mission Nature 2025 - Mer et littoral" porté par l'Office français de la biodiversité (OFB) en partenariat avec la FDJ. Une information qui n'a pas manqué d'intéresser de nombreux médias dont M6 et France 2 venus sur place tourner un sujet pour leurs journaux. Gilles

Lolio du Conservatoire du littoral, Rémi Jullian, responsable territorial littoral Gard-Hérault au CEN, ainsi que Christophe Rosso, responsable du Pôle espaces naturels de la Ville, étaient là pour les accueillir et leur expliquer les contours du projet. « Il s'agit de revaloriser un éco-complexe littoral fonctionnel sur 10 hectares en promouvant des solutions fondées sur la nature afin de poursuivre l'adaptation du territoire à l'érosion du trait de côte et au changement climatique », explique Rémi Jullian. Deux pressions s'exercent sur cet éco-complexe littoral : l'artificialisation des milieux naturels par la présence de deux bâtiments en ruines et d'une piscine (surface au sol de 1000 m<sup>2</sup>)

ainsi que la fragmentation des habitats naturels. Les secteurs artificialisés du site seront dépollués, déconstruits et remodelés. Les fonctionnalités hydromorphologiques des berges de la lagune du Saint-Roman seront ainsi retrouvées. L'ancienne piscine sera traitée avant démolition et deviendra une mare dunaire qui favorisera la reproduction du pélobate cultripède et du leste à grands stigmas. Les steppes salées méditerranéennes qui abritent la saladelle de Girard - espèce protégée - recoloniseront les emprises des pistes des bâtiments. Les dunes boisées se reconstitueront sur les zones renaturées en lieu et place des bâtiments détruits. Les lagunes méditerranéennes temporaires où pousse la tolypelle saline seront impactées de manière positive par la restauration de l'hydromorphologie locale et la réhabilitation des continuités hydrauliques. Enfin, le gravelot à collier interrompu qui niche sur les berges verra son habitat restauré. Le domaine de la Capelude, en totale adéquation avec l'appel à projets, avait donc toute la légitimité pour être retenu. « C'est un rêve qui se concrétise », a conclu Christophe Rosso.

**Coût total du projet 230 000 € HT avec financement OFB à hauteur de 80 %.**

**La commune est maître d'ouvrage et le CEN assistant à maîtrise d'ouvrage.**



## Un bassin dédié aux aires marines protégées

### *Le Seaquarium Institut marin a inauguré cet espace unique en France*

Partenaires institutionnels, scientifiques et associatifs, Emna Ben Lamine Halimi du fonds fiduciaire environnemental (Medfund), Reda Neveu du réseau de gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) en Méditerranée (Medpan) ainsi qu'un public nombreux... Tous étaient venus saluer la création de cet espace innovant et utile au dialogue autour des aires marines protégées, inauguré en avril dernier au Seaquarium Institut marin. « *En lieu et place de ce nouvel espace, il y avait auparavant un bassin tactile où on pouvait toucher et caresser de petits requins. Aujourd'hui, ce n'est plus acceptable par rapport au bien-être animal. Alors le supprimer oui mais à condition de trouver autre chose* », rappelle Jean-Marc Groul, directeur du site. Dans une logique de transition éthique et pédagogique, le bassin a été fermé en juin et les équipes du Seaquarium ont travaillé à un nouveau projet. C'est ainsi que Chloé et Gwenaél ont développé ce bassin avec l'association des

aires marines protégées. Ce dispositif, unique en France, combine un bassin vivant avec des espèces locales emblématiques ; une maquette immersive en *low poly* (maillage polygonal en infographie 3D) illustrant les niveaux de protection et les impacts humains ; des bornes interactives, manipulations tactiles et contenus multimédias ; un film pédagogique tourné dans l'aire marine protégée (AMP) de Gökova en Turquie dans le cadre de l'expédition Méditerranée 2024 par les équipes du Seaquarium et le réalisateur Skander Bouderbala. Les objectifs de ce nouveau bassin sont de renforcer la sensibilisation aux enjeux de conservation marine, soutenir les professionnels de la

médiation, de la recherche et de la gestion des AMP et offrir aux visiteurs un outil éducatif moderne, cohérent et respectueux du vivant. Cet outil a été pensé pour les familles qui viennent visiter le Seaquarium Institut marin, Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) mais au-delà pour les scolaires, les enseignants, les gestionnaires d'AMP, les chercheurs et les collectivités.

« *Je veux ici saluer le travail qui s'accomplit depuis des années. L'orientation prise par le Seaquarium joue un rôle fondamental sur la protection des milieux naturels et le développement durable* », s'est félicité le maire, le docteur Robert Crauste, pour conclure.



## Port de pêche : des investissements importants pour soutenir la filière

*Ville et Région  
engagées  
pour préserver  
une pêche  
artisanale  
et assurer  
sa pérennité*

Début avril, une conférence de presse, organisée en amont des Graulinades, a réuni au Grau du Roi Kathy Guyot, représentant la Région Occitanie, propriétaire des ports de pêche depuis 2017, le maire, le docteur Robert Crauste, gestionnaire du port, et Laurence Barduca-Fauquet, conseillère départementale, pour faire un point sur les investissements réalisés en zone portuaire. Des investissements à hauteur de 3 M€ pour la Région depuis 2017 dont l'un des derniers a concerné trois pontons pour 150 000 € de travaux qui ont permis la location à de petits métiers. « Cela illustre bien le sens de notre engagement pour la filière pêche du Grau du Roi, la plus grande flotte de

pêche de la Méditerranée française avec l'unique coopérative, la Socomap, gérée par les marins-pêcheurs eux-mêmes et 600 emplois. La pêche, c'est l'identité même du Grau du Roi et c'est une identité que nous défendons et que nous défendrons toujours aux côtés des pêcheurs », a déclaré le maire. Un engagement largement partagé et soutenu par la Région. Ainsi, à titre d'exemples, en 2024, la Région a financé la réfection du platelage des pontons 12G, 13G et 19G situés Quai Colbert (coût : 9 700 € TTC), le remplacement de sept bornes mixtes (électricité et eau) dans la darse desservant les pontons 10, 11, 12 et 13 (1<sup>re</sup> tranche, coût : 19 800 € TTC), le démantèlement et le

remplacement en urgence de la passerelle endommagée du ponton gasoil par une passerelle provisoire en attendant la réfection complète du ponton et encore les campagnes de dragage entre les pontons 2 et 6 de la darse. Des travaux réalisés par les services techniques de la Ville, pour certains en collaboration avec l'association d'insertion professionnelle Le Passe Muraille et le cas échéant avec le Service Port de la Région et ses équipements. Comme pour la dernière campagne de dragage dans la darse, réalisée en février dernier avec le bateau de la Région. Depuis 2017, ces opérations de dragage prises en charge par la Région et les dépenses d'entretien et de maintenance des infrastructures s'élèvent à 826 000 € TTC. Cette année encore, la mise en place quai Christian-Goziozo d'une benne et de trois conteneurs pour la récupération des déchets pêchés en mer s'inscrit dans un programme de lutte contre la pollution plastique mené par la Ville en partenariat avec la Fondation de la mer et la fondation espagnole Ecoalf. Enfin, la rénovation de la cabine des pontiers démarrée en avril est achevée et elle porte désormais fièrement le blason de la ville sur fond bleu. Le Grau du Roi, cité de la pêche et des pêcheurs.



Parole  
*D'élus*

Lucien Topie

« La pêche, c'est notre identité et aussi un levier économique majeur »

## Stérilisation des œufs de goélands : le bilan

### *143 bâtiments ont été traités dans toute la ville*

La campagne de stérilisation des œufs de goélands est une nécessité pour lutter contre les nuisances générées et limiter les populations qui n'ont plus de prédateurs. Elle se pratique dans le respect de la cause animale. Pour la troisième année consécutive, cette prestation a été réalisée à l'aide de drones. La société qui est intervenue a été accompagnée en permanence par un agent de la collectivité. Grâce à ce nouveau système d'exploitation, tous types de toitures ont pu être traités, contrairement aux années précédentes où les interventions ne concernaient que les seuls toits plats. Un passage sur tous les secteurs, réalisé durant les huit premiers jours de travail, a permis d'élaborer une carte précise des nids ainsi qu'un tableau reflétant le nombre de nids et d'œufs par adresse. Il est apparu que la majeure partie des nids étaient remplis avec 3 œufs par nid et que 13 poussins étaient déjà sortis de la coquille, ce qui laisse penser que, malgré le mauvais temps et la tempête de fin mars, certains couples de goélands avaient commencé la couvaison depuis la fin du mois

de mars. Lors du deuxième passage, les nids avaient été complétés par de nouveaux œufs pour les goélands encore en capacité de pondre afin de remplacer les œufs stérilisés. Le bilan chiffré de cette campagne relève que 143 bâtiments au total ont été traités dans tous les quartiers de la commune : Boucanet, Rive Droite et Rive Gauche, Port Camargue, Marinas.

Un nombre stable de nids a été recensé : 258 contre 257 en 2024. 646 œufs ont été stérilisés soit 23% de plus par rapport à 2024 où 527 œufs avaient été stérilisés mais la campagne 2025 a commencé dix jours plus tard qu'en 2024. Si le goéland était quasi-inexistant sur le périmètre méditerranéen dans les années cinquante, il n'a cessé de proliférer.

Aujourd'hui, cette espèce dominante règne sur son environnement au détriment des autres et met en péril l'écosystème. La lutte se joue au quotidien avec des réflexes simples. Il ne faut pas nourrir les goélands car ce sont des oiseaux qui trouvent leur nourriture en mer. Cela rompt leur équilibre alimentaire et leur génère des problèmes de santé. Les nourrir, c'est les inciter à nicher en ville, cela engendre des problèmes de propreté et de nuisances sonores. Ils peuvent aussi devenir agressifs. Enfin, il faut toujours déposer les sacs d'ordures ménagères dans les conteneurs prévus à cet effet pour obliger les volatiles à s'éloigner des zones urbanisées et retrouver leur comportement naturel de chasse au large.



## La police municipale s'équipe de caméras-piétons

*La Ville, aidée par la Région, vient de doter le service de six appareils*

Dans l'exercice de leurs missions, les policiers municipaux peuvent désormais opérer équipés d'une caméra-piéton dite aussi caméra mobile ou caméra d'intervention. Compact, le matériel est attaché à la poitrine ou à l'épaule de l'agent pour enregistrer les interactions avec le public. La commune a décidé d'acquérir six appareils pour l'achat desquels la Région a accordé une subvention. Selon le décret du 23 décembre 2016 qui précise la mise en œuvre du dispositif, ces caméras visent à la prévention des incidents au cours des interventions, au constat des infractions et à la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves ainsi que la formation et la pédagogie des agents. Évidemment, le dispositif est strictement

encadré. Sont enregistrés : les images et les sons captés lors des interventions, le jour et les plages horaires, l'identification de l'agent porteur de la caméra, le lieu où ont été collectées les données. Au cours de leurs missions, les agents de police municipale peuvent procéder en tous lieux, y compris des lieux privés, à un enregistrement de leurs interventions. En dehors du cas où ils sont utilisés dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, les enregistrements sont effacés au bout d'un mois. En ce qui concerne les données recueillies, seuls les agents désignés et habilités par le responsable de service peuvent en être destinataires et procéder à leur extraction pour les besoins exclusifs

d'une procédure ou d'une action de formation des agents. Concernant le droit à l'image, les personnes impactées par les enregistrements audiovisuels peuvent saisir la CNIL conformément à l'article 41 de la loi n° 78-17 du 8 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



## La vidéoprotection se déploie

Le développement de la vidéoprotection se poursuit notamment sur le secteur de Port Camargue pour renforcer la sécurité.

Après les installations de caméras, pour renforcer la sécurité, sur les avenues Jean-Lasserre et du Centurion ainsi qu'aux abords du centre commercial Camargue 2000 en 2024, de nouveaux équipements seront mis en place dès la fin de ce mois de juin.

Le pont de la Lune va être équipé par deux caméras qui permettront de visualiser les flux piéton et routier et d'y prévenir les atteintes aux biens et aux personnes ainsi que les détournements d'espace sur le secteur Avenue Dumont-D'Urville et Route des Marines.

Dans le même but, deux caméras vont prendre place sur le rond-point du Trident

et sur celui du Levant. Enfin à Tabarly, deux caméras permettront, dans le cadre du plan Vigipirate, de protéger l'accès et les abords de ce bâtiment en même temps que le parc pour enfants.

Les flux piéton et routier de l'avenue de l'Hermione seront aussi accessibles aux opérateurs du Centre de supervision urbain (CSU).

# Réunir





## ***Fête de la Saint-Pierre et des Pêcheurs : la ferveur et la fête partagées***

C'est LE rendez-vous annuel du peuple de la mer, celui qui mêle dans une même ferveur la mémoire, les traditions marines, les festivités et le partage. En partenariat avec l'association graulenne des Fêtes de la Saint-Pierre et des Pêcheurs, la fête s'est ouverte vendredi 20 juin au môle Rive gauche par la cérémonie commémorative en l'honneur de saint Pierre, patron des pêcheurs, et de tous les disparus en mer. Un temps fort qui illustre bien la fraternité des hommes de mer. L'occasion pour le maire, le docteur Robert Crauste, de rendre un hommage personnel à Jo Bense, cheville ouvrière de la Fête de Saint-Pierre et de La Jeune Lance graulenne, empêché pour raison de santé. Après le tournoi sur chariots de l'école de joutes de La Jeune Lance graulenne et la bénédiction des bateaux sur le canal, la journée s'est achevée par une animation musicale place de la République. Samedi, traditions marines et camarguaises se sont partagés l'affiche pour le bonheur d'un public venu nombreux. En matinée, défilé des jouteurs du Bar des Pêcheurs et tournoi de joutes languedociennes, avec la participation de l'école des joutes du Grau du Roi, quai Colbert. Ce fut ensuite l'entrée en lice des taureaux avec l'abrivado au départ du quai du 19-Mars pour une arrivée quai Colbert en passant par le pont tournant. Après la pause déjeuner direction les arènes pour admirer les jeux de gardians proposés par l'Union taurine puis assister à la bandido, toujours au départ du quai du 19-Mars. Le feu d'artifice et le bal sur le Front de mer, Rive gauche, ont clos en beauté cette journée. Dimanche, la procession de l'église Saint-Pierre au quai Christian-Goziozo puis la messe solennelle en plein air ont permis de juger de la ferveur du peuple de la mer, suivi par une foule de Graulens, fidèles et fiers des traditions marines et des pêcheurs qui les incarnent. Une vraie communion.

**Défi des ports de pêche** Pour la 5<sup>e</sup> fois, Le Grau du Roi accueillait du 26 au 31 mai, le 35<sup>e</sup> Défi des ports de pêche. L'événement, inscrit au calendrier national de la Fédération française de voile, réunit le temps d'une régates les mondes de la pêche et de la plaisance. Treize ports étaient représentés cette année et, après une semaine de courses toujours très disputées, l'Île d'Yeu (1<sup>er</sup>), Royan (2<sup>e</sup>) et Le Grau du Roi (3<sup>e</sup>) se sont partagés le podium. Royan accueillera la 36<sup>e</sup> édition.

## Frédéric Lopez : retour en terre connue

### *Au CHU et sur la plage, il a tourné son premier film "Après la fin"*

De son propre aveu, ce qu'il aime le plus au monde, ce sont « les rencontres ». Et de cette rencontre-là, Frédéric Lopez a voulu faire un film. En tournage sur la plage qui borde le CHU, l'animateur de *Rendez-vous en terre inconnue* fait une pause et raconte.

En 2017, alors qu'il est à la tête de l'émission *Mille et une vies* consacrée à des destins hors normes, il reçoit Louis Derungs dont la vie bascule du jour au lendemain à l'âge de 19 ans. Après un accident d'électrocution où 15 000 volts le traversent, il doit être amputé des deux bras mais une femme va changer sa vie à tout jamais.

À l'époque, Louis écrit un livre sur son histoire : *15 000 volts - Une méthode pour s'accomplir*. Immédiatement connectés les deux hommes sont aujourd'hui très proches. « À la fin de l'interview, je lui ai dit : "C'est sûr, il va y avoir un film sur votre vie". À ce moment-là, il m'a regardé droit dans les yeux et m'a dit "Oui,

*c'est même vous qui allez le tourner". Et me voilà huit ans plus tard... »*, sourit le réalisateur encore ému. Ce film, ce sont huit ans d'espoir, de déceptions, de désillusions. Aujourd'hui, les choses s'enchaînent naturellement. Louis joue son propre rôle et Natacha Lindinger - héroïne de *Sam* sur *TF1* - a accepté d'entrer dans la peau du personnage féminin. Après la fin se déroule en Suisse. « *Nous avons cherché des lieux de tournage notamment au bord du lac d'Annecy et puis on m'a montré des sites, des photos dont celle d'un centre sans aucune route qui ne barre l'accès direct à la mer. J'ai dit "Mais c'est où ?" Le Grau du Roi. Ce qui est fou, c'est que j'ai grandi ici. Quand j'avais 15 ans, je vivais à La Grande-Motte et je vendais*

*des chichis sur la plage. Je ne revois que des endroits qui m'étaient familiers ; je me sens super bien ici. A 58 ans, c'est une coïncidence assez touchante pour moi, un alignement des planètes. »* Avec le CHU, sa directrice Cécile Challet, ses équipes et les patients s'est engagé un travail de longues semaines.

« *Pour filmer, nous avons été très présents dans l'établissement pendant 20 jours mais tout le monde a été adorable. Ce fut une entente bouleversante. »* Depuis son adolescence, Frédéric Lopez rêvait de faire des films mais « *ça me paraissait trop inaccessible* ». Le rêve est aujourd'hui réalité. Grâce à Louis Derungs dont la maxime « *Lorsque rien n'est sûr, tout est possible* » fait sens.

Le film sortira dans le dernier trimestre 2025 sur France 2 en prime time.



## La Grau du Roi, Étudiants, journalistes, tournages sur le terrain, le maire au Sénat sur la Gemapi

« Le Grau du Roi est une ville repérée par son dynamisme et ses ressources sur tous les champs... Il y a quelques jours, j'étais avec deux jeunes journalistes de l'ESJ - un preneur de son et un reporter d'images - en immersion à la radio Ici Gard Lozère. Je les ai reçus à la médiathèque. La veille, ils avaient aussi pu s'informer sur les préoccupations environnementales avec Serge Colombaud du Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise qui les a accueillis au Scamandre », se félicite le maire. Dans la foulée, le docteur Robert Crauste a dû répondre à la sollicitation de France 3 pour un sujet sur la reconduction du Pavillon Bleu où l'on a pu voir les équipes municipales qui nettoient les plages à pied.

À la Capelude, une séquence a été réalisée en lien avec les actions de l'Office français de la biodiversité et autour du jeu Mission environnement (lire page 7). Enfin, le maire a fait un aller-retour à Paris pour être entendu au Sénat sur la question de la Gemapi. Du côté de la SPL Le Grau du Roi Développement, c'est la directrice Maud Hubidos et ses équipes qui ont accueilli des étudiants en Master 2 Management du Tourisme durable (CITHEME IAE Savoie Mont Blanc) pour un séminaire. Leur recherche portait sur les enjeux du tourisme durable avec au programme : visites d'Arles, inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco, et du Parc ornithologique du Pont de Gau, conférence de sensibilisation du CESTMed, association

engagée dans la sauvegarde des tortues marines, échange avec Jérôme Arnaud de l'office de tourisme de La Grande-Motte...

Pour Le Grau du Roi, les étudiants ont qualifié « d'inspirantes » les rencontres avec Maud Hubidos et Stéphanie Aillet. Ils ont aussi pu appréhender l'engagement du Seaquarium Institut marin et visiter le phare de l'Espiguette avec Florine Escot.

Enfin, des étudiants en géographie et aménagement à l'université Panthéon-Sorbonne Paris 1 ont choisi la commune pour un stage d'initiation à la recherche en géographie.

Il s'agissait pour eux d'alimenter leur travail en répondant à diverses questions : effets du développement d'un tourisme hors saison, protection du patrimoine, stratégies mises en œuvre en termes d'hébergement, de mobilité ou de services publics...

« Nous avons à cœur avec toute l'équipe de créer des liens, d'échanger, de partager, d'écouter les nouvelles générations qui arrivent dans nos professions. C'est inspirant, dynamisant et réjouissant », conclut Maud Hubidos.



## HANDIPag : une offre de pratique adaptée des sports de pagaie

### *Le Kayak Club Terre de Camargue engagé pour les personnes en situation de handicap*

L'engagement du Kayak Club Terre de Camargue pour l'accueil des personnes en situation de handicap n'est pas une nouveauté. Cela fait des années que le club ouvre la base nautique du Vidourle à tous les publics et qu'il milite pour le sport pour tous, d'autant plus que « *le kayak est une pratique qui peut facilement être adaptée aux personnes en situation de handicap* », confirme Gilles Emerial, encadrant et animateur. L'action baptisée HANDIPag vient donc étoffer cette offre dans le sillage de la labellisation Tourisme et Handicap de la base nautique. En juillet et août, 26 créneaux de 3 heures les mardi matin, jeudi après-midi et vendredi matin seront dédiés (sur réservation) à la navigation en kayak, canoë, paddle ou pirogue adaptés pour des petits groupes de personnes atteintes de handicap (déficients mentaux, moteurs, visuels et auditifs), enfants

et adultes, encadrés par les animateurs du club et des bénévoles. En outre, deux temps forts de convivialité tous publics confondus sont programmés les vendredis 25 juillet et 29 août parce que l'engagement du club passe aussi par la visibilité, l'inclusion et le partage. Un engagement salué par le Rotary Club de la baie d'Aigues-Mortes qui a remis début juin au Kayak Club Terre de Camargue une subvention de 2000 € pour l'achat de deux kayaks biplaces adaptés. Le calendrier dédié HANDIPag a été mis en ligne et les réservations sont ouvertes. À vos pagaies !

**Contact** : <https://www.helloasso.com/associations/kayak-club-terre-de-camargue/evenements/handipag>

**Six athlètes en route vers les Mondiaux**  
Champions de France en titre depuis 2021, Loup, Tanguy, Thibaud, Pierre, Marius et Nicolas sont des pagayeurs du Kayak Club Terre de Camargue unis par leur passion commune pour la pirogue polynésienne (va'a en tahitien) et les valeurs qu'elle véhicule dont l'esprit d'équipe, la persévérance et la recherche de l'harmonie avec la mer. Une harmonie qui existe aussi entre eux et va les mener cet été, du 13 au 21 août, au Brésil. Là, ils s'aligneront, à bord de leur va'a six places, au départ des Championnats du monde Va'a longue distance où ils représenteront la France. On leur souhaite une glisse parfaite jusqu'au podium !



## Centre de loisirs : cet été, en route pour l'aventure !

*Des missions  
de l'agent 007  
à Grau Lanta,  
un programme  
que les enfants  
vont adorer*

Si la dénomination Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) remplace depuis bientôt vingt ans celles plus évocatrices et riantes de centre aéré et colonie de vacances... la "philosophie" à l'œuvre pour le meilleur accueil des enfants a elle aussi évolué au fil des années. Lieu de socialisation et d'apprentissage via un champ d'activités le plus large possible, le centre de loisirs est devenu un espace où se met en place une pédagogie d'accompagnement dès le plus jeune âge. « Notre priorité est de donner des clés aux enfants afin qu'ils vivent pleinement leurs loisirs en les amenant à être les auteurs et les acteurs de leur journée, confirme Mélanie Castanet, responsable Petite enfance, enfance, jeunesse au CCAS du Grau

du Roi. *Pour cela, le pôle de direction compte trois personnes ayant des compétences transversales, ce qui permet de couvrir toutes les missions où chacune peut suppléer à l'autre pour prendre le relais. C'est une force.* »

Une force transmise à l'équipe pédagogique « *une équipe d'animation stable, ce qui garantit une continuité affective et pédagogique pour les enfants et une cohésion et une expertise - par expérience - d'équipe* ».

Autant d'atouts mis au service des principaux intéressés : les enfants. Le centre de loisirs les accueille à partir de 2 ans et demi et jusqu'à 12 ans, répartis en trois groupes maternelles (2 ans et demi-4 ans, 4-5 ans et 5-6 ans) et trois groupes primaires (6-8 ans, 8-10 ans et 10-12 ans), et leur donne accès aux multiples

infrastructures sportives (centre aquatique, stade, gymnase...), culturelles (médiathèque Ernest-Hemingway, Espace Jean-Pierre-Cassel...) et environnementales (plages du centre-ville, Espiguette, bois du Boucanet...). L'équipe d'animation élabore des activités sur une semaine selon un thème choisi en tenant compte des besoins des enfants et des objectifs du projet pédagogique.

Des objectifs qui n'interdisent surtout pas le jeu, le plaisir et la découverte en profitant des richesses du territoire. Comme les sorties en catamaran programmées cet été tous les lundis pour les 10-12 ans.

Et à partir de juillet, tous les enfants pourront profiter des activités du Summer Challenge baby hand, jeux de piste (1<sup>er</sup> semaine), de 007 débarque au Grau du Roi (2<sup>e</sup>), du Nouveau Monde, sortie découverte, petit train, Babyland (3<sup>e</sup>), du Musically club, éveil danse, spectacle (4<sup>e</sup>), de Plongée dans l'aventure Grau Lanta (5<sup>e</sup>), du Pays de l'Ô, piscine, plage, Babyland, Grand Bleu, Aquarama (6<sup>e</sup>) et du Petit Prince et autres sorties (7<sup>e</sup>).

Tout-petits ou déjà grands, une seule consigne : en route pour l'aventure !

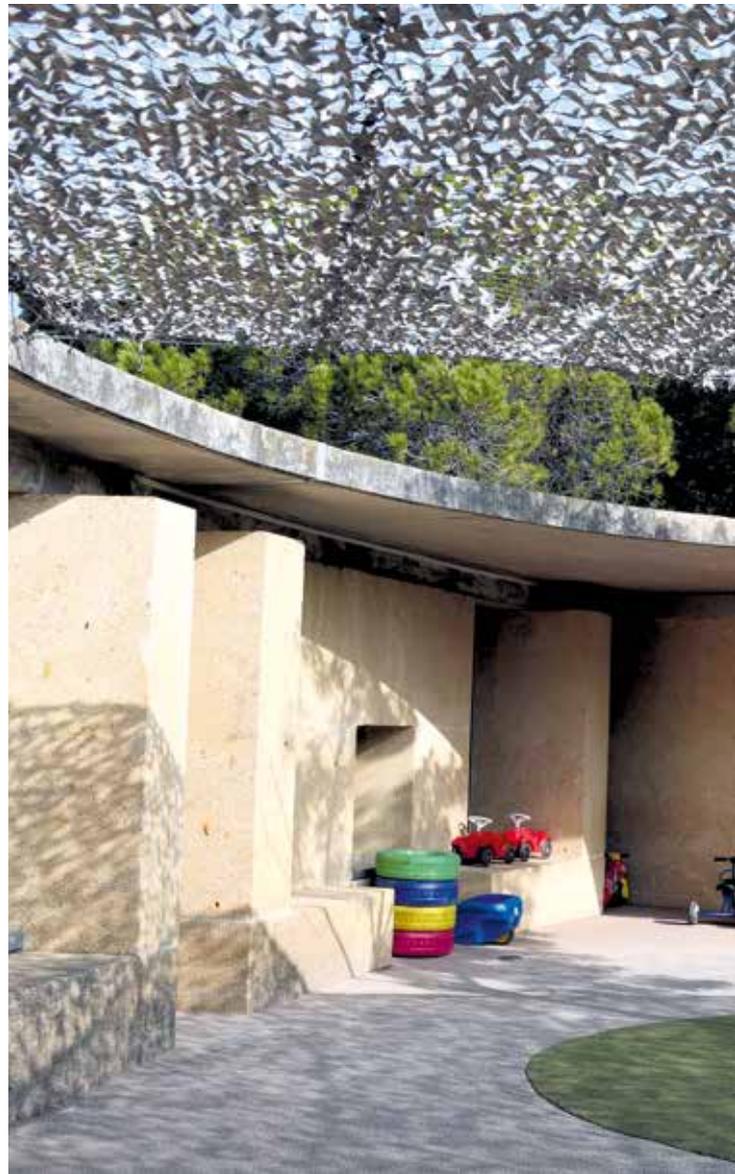
**Contact :** 04 66 53 98 10



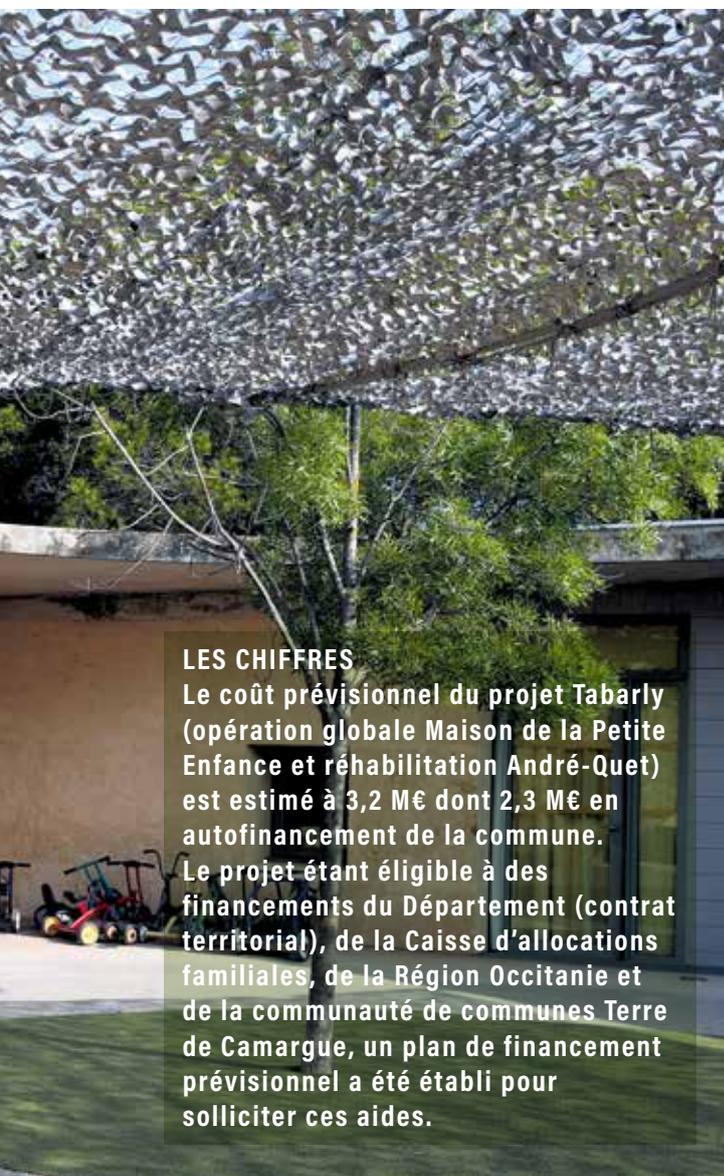
# Construire

## *Point d'étape sur une opération de qualité au service des jeunes familles*

Né d'un constat général et partagé de bâtiments et d'infrastructures plus adaptés, obsolètes, non conformes - crèches Les Péquelets et Les Moussaillons - pour les autorisations de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et de la Protection maternelle et infantile (PMI) voire inaptes à recevoir les enfants dans des conditions convenables (préfabriqués des accueils de loisirs sans hébergement) et d'une baisse des effectifs en maternelle à prendre en compte pour une réorganisation favorable aux enfants et aux familles graulennes, le projet Tabarly a l'ambition d'apporter à ces problématiques une réponse optimale.



# Le projet Tabarly : une haute ambition pour la petite enfance



## LES CHIFFRES

**Le coût prévisionnel du projet Tabarly (opération globale Maison de la Petite Enfance et réhabilitation André-Quet) est estimé à 3,2 M€ dont 2,3 M€ en autofinancement de la commune. Le projet étant éligible à des financements du Département (contrat territorial), de la Caisse d'allocations familiales, de la Région Occitanie et de la communauté de communes Terre de Camargue, un plan de financement prévisionnel a été établi pour solliciter ces aides.**

Un projet auquel la Ville a souhaité, dès son démarrage, associer les acteurs de la petite enfance et de l'enfance, tous concernés par un meilleur accueil des enfants. C'est après les avoir consultés que la Ville a fait le choix d'une opération de travaux de réhabilitation sur deux sites : le bâtiment Tabarly et l'école primaire André-Quet (préférée en dernière instance à l'école Deleuze).

Le bâtiment Tabarly hébergera la Maison de la petite enfance, soit un multi-accueil de 65 berceaux et un Relais petite enfance (RPE), guichet unique petite enfance.

Soit pour le multi-accueil, une zone dédiée à l'administratif (50 m<sup>2</sup>), une unité pour les bébés (100 m<sup>2</sup>), une unité pour les moyens bébés (110 m<sup>2</sup>), une unité pour les moyens (110 m<sup>2</sup>), une unité pour les grands (100 m<sup>2</sup>), des salles communes d'activités (93 m<sup>2</sup>) et des locaux pour le personnel ; et pour le RPE, une salle d'accueil et une salle calme (18 m<sup>2</sup>), des sanitaires et des changes mutualisés. Les deux cours intérieures vont être réaménagées au profit d'espaces ombragés, de coins fraîcheur et d'aires de jeux adaptées.

À l'école André-Quet, les travaux de réaménagement de la moitié de l'aile ouest permettront d'y accueillir deux classes de grande section de maternelle. Toute cette opération est sous la maîtrise d'ouvrage du cabinet d'architectes Eco Studio, retenu lors de la consultation pour cet important projet. Ses préconisations, tout comme les exigences réglementaires de la PMI, sont étudiées avec attention par les services de la Ville.

**Parallèlement à ce projet, 4 classes de l'école Deleuze ont été remises à neuf en régie par les services techniques.**

## Rénovation urbaine : deux expositions à découvrir

### *Écoquartier méditerranéen labellisé : la concertation se poursuit*

Depuis plusieurs années, la Ville s'est engagée dans le développement urbain de son territoire autour de la gare. Objectif : relier cette porte d'entrée ferroviaire essentielle à l'attractivité de la commune aux activités au centre ville et aux plages. Le quartier de la gare rassemble les fonctionnalités urbaines majeures du vivre ensemble : activités culturelles (théâtre et médiathèque), éducatives (écoles primaire, maternelle et halte-garderie), sociales (CCAS) et sportives (tennis, centre aquatique, terrains de sport, gymnase, skate-park, terrains de boules). Connecter ce secteur au reste de la ville devient alors un enjeu urbain fondamental. Pour rendre effectives ces réflexions, un plan guide a été mis en œuvre à l'échelle du quartier. Ces nouveaux espaces publics que sont la place Revest, le boulevard Pompidou, les allées Badinter, l'avenue Simone-Veil ainsi que les futurs jardins de la gare et la réhabilitation du quai Colbert renforcent le

lien au cœur de la ville et en valorisent la qualité de vie. Le plan guide intègre aussi la création du futur Ecoquartier méditerranéen qui se situera au niveau de l'ancien camping des Pins. Une des premières actions de la Ville pour garder une maîtrise publique sur les derniers terrains urbanisables a été de conventionner avec l'EPF pour acheter le foncier en lieu et place de promoteurs privés qui s'étaient positionnés. Ce quartier d'habitation prendra en compte la nature en ville afin de valoriser la biodiversité et les îlots de fraîcheur, un parc urbain comme espace de convivialité et la transparence hydraulique pour répondre aux enjeux d'inondation. Il intègre également des valeurs sociales en

proposant des logements de qualité (taille généreuse et traversants) et abordables pour répondre à la forte demande de la population locale. La Ville a engagé deux démarches. La première a consisté à mettre en œuvre une procédure de zone d'aménagement concerté dite ZAC. La seconde a été de faire labelliser le projet par les services de l'État en "Ecoquartier". La première étape de cette ZAC est la phase de concertation qui a déjà fait l'objet de nombreuses réunions publiques et ateliers participatifs. Une exposition publique expliquant le projet et son déroulement se tiendra prochainement sur deux sites : dans le hall d'accueil de la salle des rencontres L'Agora ainsi qu'en mairie.



Un registre sera mis à votre disposition afin que vous puissiez librement vous exprimer sur le sujet ainsi qu'à l'adresse mail : [creationzac.ecoquartier@ville-legrauduroi.fr](mailto:creationzac.ecoquartier@ville-legrauduroi.fr)

## Régie autonome de Port Camargue : Frédéric Paulet nommé directeur

*Des priorités  
ont été définies  
selon la feuille  
de route établie  
par le président*

Formé au management et marketing Frédéric Paulet avait été recruté en août 2021 comme directeur adjoint de la SPL Le Grau du Roi Développement qui gère le camping municipal de l'Espiguette. Pendant trois ans, il y démontrera largement ses compétences techniques et ses qualités. Suite aux bons résultats obtenus à la SPL, le président Robert Crauste décide de le nommer directeur de la Régie de Port Camargue. Frédéric Paulet y a pris son poste le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Dès son arrivée, le directeur s'est attaché à réorganiser l'ensemble des services et à accompagner la montée en compétence des collaborateurs. « L'objectif était de rendre les services de la Régie plus efficaces en mettant les usagers

*du port et les professionnels du nautisme au centre des préoccupations »,* souligne le directeur.

*« Nous avons mis en place une nouvelle organisation comptable en interne et on s'est attaché les services d'un cabinet spécialisé en accompagnement RH pour aider le port dans la conduite du changement, restructurer les services et gagner en autonomie »,* détaille Frédéric Paulet, qui a aussi privilégié la rigueur dans la gestion des finances.

*« Aujourd'hui, on a une meilleure séparation des responsabilités entre l'ordonnateur et le comptable public puisque nous travaillons avec un inspecteur divisionnaire des finances publiques. On se concentre sur l'outil, on axe*

*les priorités sur le port et son entretien, on s'équipe pour rendre le meilleur service aux usagers et aux professionnels du nautisme »,* avance encore le directeur. Parallèlement, Frédéric Paulet impulse une nouvelle politique commerciale.

*« Elle passe par l'optimisation des espaces à flot mais aussi à terre »,* précise le directeur qui trouve là l'occasion de mettre à profit sa compétence commerciale pour augmenter les recettes. Frédéric Paulet est également mobilisé sur les projets : fin 2025, la zone technique 2 va être refaite et la station d'avitaillement remise en conformité.

Enfin, forte de ses nombreux atouts - géographie, services, mise à l'eau, Ecole de mer, salles du Yacht Club... - la Régie affiche aussi l'ambition de promouvoir une dynamique sportive à Port Camargue. Tel est le souhait du président. Pour preuve une convention a été passée avec Latitude 43 et un projet de commission sportive est à l'étude pour faire vivre cette nouvelle vocation.



## Le club des Locaux Motivé(e)s en action

*Piloté par l'office de tourisme, il prône une vision collective et ambitieuse pour Le Grau du Roi*

« L'idée, c'était de mobiliser les socioprofessionnels (hébergeurs, hôtels, campings, prestataires d'activité et restaurateurs) et d'avoir réellement connaissance de leurs attentes et de leurs besoins avec la contrainte du travail en saison qui les occupe intensément de février à novembre », avance David Sauvegrain, responsable du réseau partenaires, chargé de l'observatoire et de la promotion à la SPL Le Grau du Roi Développement. Ainsi est né le Club des Locaux Motivé(e)s, piloté par l'office de tourisme avec l'ambition de réunir des acteurs amoureux de leur territoire. L'objectif ? Mixer les idées pour faire bouger les lignes du tourisme local et faire rayonner Le Grau du Roi avec énergie et engagement. « On a ouvert le club au plus grand nombre dans le but de co-construire des actions qui intéressent à la fois l'office de tourisme et les

professionnels », souligne David Sauvegrain. La première rencontre a eu lieu le 13 février dernier. Format retenu : une heure, au rythme d'un rendez-vous par mois pour échanger à bâtons rompus autour d'une thématique.

« Voilà ce que fait l'office de tourisme et vous, que pouvez-vous ou souhaitez-vous proposer pour que nous mettions en place des actions conjointes ? » Plusieurs thématiques ont ainsi été abordées : autour du développement de l'offre touristique, des stationnements et parkings, de la communication et commercialisation... Si la première réunion s'est tenue à l'office, il était aussi nécessaire que les professionnels soient proactifs et qu'ils se découvrent entre eux. Les Locaux

Motivé(e)s se sont donc déplacés au village de vacances Azureva à l'Espiguette, au camping La Marine... Les premiers rendez-vous ont immédiatement abouti et donné lieu à des actions concrètes. Les professionnels ont été entendus. Ainsi, un plan précis des parkings a été créé, une newsletter qui livre des informations « des pros pour les pros » a été élaborée. Après une pause pendant la saison, les Locaux Motivé(e)s se retrouveront en octobre pour co-construire. Car ensemble, on mise sur la durabilité, l'innovation, l'attractivité et une destination engagée. Le Grau du Roi mérite une vision collective et ambitieuse.



## De nouveaux mobil-homes au camping de l'Espiguette

*Des équipements made in France avec une attention particulière aux économies d'énergie*

Dernière ligne droite et effervescence au camping municipal pour les nouveaux aménagements avant l'ouverture. « *Les travaux ont pris du retard à cause de la météo et des intempéries mais on sera dans les temps même si les cinq mois de fermeture ne suffiront bientôt plus pour tout ce qu'on a à faire!* », assure, confiante, Maud Hubidos, la directrice de la SPL Le Grau du Roi Développement. Ce jour-là, elle est sur le terrain, accompagnée du maire et de Johan Pratz, directeur opérationnel du camping de l'Espiguette. Première visite dans « un quartier » de standing. Il y a là cinq mobil-homes flambant neufs de 8 places en catégorie premium 4 chambres, deux salles

d'eau, deux toilettes, fabriqués en France par l'entreprise Bio Habitat IRM de Beaucaire et répondant à toutes les normes imposées concernant la fabrication, l'isolation et la qualité des finitions. « *Le projet de départ, c'était de réhabiliter l'existant sauf qu'il a rapidement fallu prendre en compte les réalités matérielles. Rénover de vieux chalets pour les mettre aux normes d'aujourd'hui aurait coûté autour de 45 000 € de travaux* », argumente Maud Hubidos. Le choix s'est donc porté sur l'achat de ces nouveaux équipements. Sur l'emplacement des mobil-homes hébergeant les sapeurs-pompiers en renfort pour la saison estivale, un nouveau quartier en sortie du camping, côté bord de plage, qui manquait

depuis l'incendie voit le jour. « *Les dix mobil-homes du Sdis n'étaient plus installés dans le respect des normes de sécurité, de séparation... Ils ont été déplacés vers le futur quartier des logements saisonniers* », précise la directrice. Un deuxième quartier, composé à l'origine de 54 chalets en 4 places, a été modifié ; 40 mobil-homes de 4 et 6 places avec terrasses y sont désormais implantés. « *En termes de lits disponibles, on reste sur le même nombre mais ce sera plus agréable et confortable pour les occupants qui sont moins tournés les uns contre les autres.* » Toujours en circuit court puisque les maisons mobiles sont fabriquées en France : La Cavalerie en Aveyron pour les 4 places et Valence dans la Drôme pour les 6 places.

Sans oublier les précisions apportées par Johan Pratz : « *Nous avons mis en place des compteurs pour calculer la consommation d'énergie, trouver les moyens de la diminuer, voir la rentabilité des logements. Des contacteurs à clés coupent quand les gens s'en vont. Les mobil-homes sont tous équipés en poubelles de tri, climatiseurs, récupérateurs d'eau pour arroser les plantations. L'isolation a été renforcée au niveau des toitures. L'électrique a remplacé le gaz de ville pour les chauffe-eau, plaques de cuisson...* » Dernière nouvelle et pas des moindres, le camping s'équipe en panneaux solaires.



## Les bonnes pratiques de la Ville récompensées

### *L'aménagement des allées de la Gare et Camping-Car Park® ont reçu un prix*

La 9<sup>e</sup> édition du Salon des communes et intercommunalités s'est tenue le 22 mai dernier à Méjannes-lès-Alès. Cette année, le salon a mis l'accent sur l'innovation au service des territoires, en présentant des initiatives qui répondent aux défis contemporains des communes. Des conférences, des expositions ont permis aux participants de partager leurs expériences. Les récompenses attribuées lors de cette édition sont venues saluer les meilleures pratiques en matière de durabilité, de solidarité et de gouvernance locale. Les communes ayant développé des projets exemplaires dans ces domaines ont pu concourir pour obtenir un prix destiné à mettre en lumière l'importance de l'engagement dans la transformation des territoires.

Sur les trente-deux opérations en lice, seules cinq ont retenu l'attention du jury. Le Grau du Roi a été mis à l'honneur à deux reprises. La société Camping-Car Park a reçu le Label Premium, un label de qualité exclusivement

réservé aux aires de campings du réseau Camping-Car Park.

Il est attribué aux aires proposant des services, aménagements et une localisation répondant aux principales attentes des camping-caristes fidèles au réseau et le diplôme de meilleure marge de progression de fréquentation du site, situé au Boucanet en 2024. La commune a par ailleurs reçu le prix des Victoires pour la création d'un parc urbain aux allées de la Gare (allées Badinter), les critères mis en avant par le jury étaient au nombre de trois (Esthétique et Qualité de vie, Innovation et Technique, Développement durable). Le maire, le docteur Robert Crauste, s'est félicité de ces distinctions et a également

remercié les entreprises qui ont participé à cette réalisation : la SPL30, Eurovia, Citéos, Inéo et SERPE.

### **La comptabilité de la collectivité aussi à l'honneur**

La qualité comptable des collectivités locales représente un enjeu majeur pour la Direction des Finances publiques. Le personnel et de la Ville en collaboration avec le Service de gestion comptable de Vauvert mène un travail assidu et régulier qui porte ses fruits. Preuve en est faite pour l'année 2024 où l'indice de performance comptable de la Ville ressort à un score de 100% pour les budgets de la collectivité et du port de pêche. Un indicateur de pilotage comptable salué par la DGFIP.



## La Ville investit dans des véhicules électriques

*Ils sont destinés à l'entretien des espaces verts*

La Ville poursuit sa politique d'équipement des services avec l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire électrique et d'un camion benne thermique en collaboration avec les services techniques et plus particulièrement le parc auto. Avec l'urbanisation croissante et les préoccupations environnementales qui prennent de l'ampleur, la Ville cherche des moyens innovants pour gérer les espaces verts tout en minimisant l'empreinte carbone. Les véhicules électriques ne produisent aucune émission de gaz à effet de serre pendant leur utilisation.

En remplaçant petit à petit, les véhicules à essence ou diesel par ce type de véhicules

pour l'entretien des espaces verts, la Ville peut considérablement réduire son empreinte carbone. Cela contribue non seulement à la lutte contre le changement climatique mais améliore également la qualité de l'air. L'adoption de véhicules électriques pour l'entretien des espaces verts représente une avancée majeure plus durable et respectueuse de l'environnement. En réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>, en diminuant la pollution sonore et en offrant des économies à long terme, ces véhicules contribuent à améliorer la qualité de la vie des citoyens tout en préservant l'environnement.



Parole  
*D'élus*

Gilles Loussert

« Un choix responsable pour un avenir urbain durable »

## Ouverture d'une halte vélo

Terre de Camargue a ouvert une halte vélo dans les locaux de la capitainerie, à l'entrée du Grau du Roi. La halte vélo est accessible 24h/24 depuis le portail via le lien :

<https://urlr.me/Yr4mdC>

ou l'application mobile La Ruche à Vélos.

Pour réserver un emplacement, le visiteur doit créer un compte, choisir une durée de parking et payer en ligne. Une fois le paiement effectué, il suffit de badger avec le Bluetooth du téléphone pour délocker la porte. Les tarifs

sont de 2 € pour 24 h, 4 € pour 48 h, 15 € pour 7 jours et 10 € par jour au-delà d'une semaine.

La halte vélo dispose de 8 racks (prévoir un antivol), 8 casiers à clé (équipés de prise) et 4 branchements électriques pour recharger les batteries. Les cyclistes peuvent aussi récupérer de la documentation sur le territoire, réparer les petites avaries et avoir accès à des douches et des toilettes.

La halte vélo bénéficie du label national Accueil Vélo, développé par l'association

France Vélo Tourisme. Avec l'ouverture de cette halte vélo, Terre de Camargue encourage le tourisme responsable et accompagne le développement des mobilités alternatives décarbonées.

## Des travaux qui tracent des voies douces, apaisées et partagées

### *La piste cyclable Jean-Bastide livrée et inaugurée*

Inscrite dans la 1<sup>re</sup> tranche (Quai du 19-Mars - boulevard du Docteur-Jean-Bastide - intersection impasse du Sirocco) des "Aménagements de déplacements doux en site propre du centre-ville rive droite au Pont des Abîmes" (Quai du 19-Mars - boulevard du Docteur-Jean-Bastide - intersection impasse du Sirocco), la piste cyclable Jean-Bastide (1,4 km de piste pour un montant d'1,701 895 M€ TTC) est opérationnelle depuis mi-juin. Les travaux ont consisté à reprendre l'aménagement de surface, les divers réseaux enterrés (éclairage public, arrosage, fibre optique) et la préparation des nouveaux espaces végétalisés (les arbres et arbustes seront plantés après la saison chaude, entre novembre et décembre). Désormais, tous les usagers des voiries (piétons, cyclistes, automobilistes) peuvent rouler en toute sécurité sur des voies agréables et dédiées. Les stationnements attenants ont été intégralement préservés.



### *Le nouveau visage de l'avenue Simone-Veil*

L'aménagement de l'avenue Simone-Veil s'est achevé comme prévu fin juin. Inclus dans le projet d'écoquartier méditerranéen, ce projet est emblématique pour la Ville au niveau de la valorisation et d'embellissement du centre-ville.

Après les travaux sur les réseaux hydrauliques réalisés par la communauté de communes Terre de Camargue, la Ville a réalisé les aménagements de surface de l'avenue pour rejoindre, dans le prolongement de L'Agora et la médiathèque Ernest-Hemingway, un parc urbain avec un espace de jeux devant l'entrée de l'école primaire et créer une connexion entre la ville historique et la gare qui devient une porte d'entrée. Les dernières interventions en fin d'année concerneront là encore la végétalisation et l'installation d'équipements de voirie.





## *Distribution d'eau sécurisée et reprise de voirie rue Amiot-D'Inville*

Après les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable réalisés par la communauté de communes Terre de Camargue afin de sécuriser la distribution d'eau dans un quartier fortement soumis à la saisonnalité touristique et la réfection de la voirie en demi-chaussée, la Ville va poursuivre l'aménagement de la rue Amiot-D'Inville dans la continuité de ce qui a été réalisé l'année dernière à l'entrée de Port Camargue, soit la piste cyclable et le cheminement piétonnier refaits à neuf jusqu'à l'avenue Jean-Lasserre (coût : 320 000 € TTC). Le tracé de la rue Amiot-D'Inville prévoit de passer dans le jardin public afin de ne pas couper d'arbres et un sens inversé autour de Carrefour 2000. Cet aménagement ouvrira un itinéraire d'un seul trait depuis la piscine jusqu'à la capitainerie d'un peu plus de 3 km.



## *Amélioration localisée de la voirie rue du Commandant-Marceau*

La première partie des travaux de voirie programmés rue du Commandant-Marceau, voie parallèle au quai du 19-Mars, est achevée. Ainsi, de la rue de l'Égalité jusqu'à la rue Gabriel-Péri, la bande de roulement a été refaite et tous les affleurements, bouches à clefs et des grilles ont été remis à niveau afin de sécuriser et d'optimiser la circulation des différents usagers.

Une deuxième phase de travaux similaires, depuis la rue Gabriel-Péri jusqu'au pont tournant, doit démarrer après la Fête du Grau, soit à la mi-septembre.

# État civil

## Carnet blanc

du 19 mars 2025 au 22 mai 2025

Alain LEYRONNAS et Zhora CHAREF  
Eric SCHIEVEN et Lynda LESEIGNEUR  
Davy DREYFUS et Caroline HABERSTROH  
Patrice TEISSIER et Julien FONTANA

*Vu les dispositions de l'article 9, 1<sup>er</sup> alinéa, du Code civil, « Chacun a droit au respect de sa vie privée », la publication des naissances et des mariages dans le bulletin municipal est soumise au consentement préalable écrit des familles. Le nombre de publications se limite donc aux autorisations reçues.*

## Carnet rose

du 19 mars 2025 au 22 mai 2025

FERNANDEZ Luna	MARTIN Noa
GROS Rory	RICHERME Mariùs
HEGGAN Aylene	TAMZIRT Lina

## Carnet de deuil

du 19 mars 2025 au 22 mai 2025

BLONDEL Jean-Pierre 30 septembre 1943 / 11 mars 2025  
FAUCHER Jeanne née VERGIER 02 mars 1933 / 21 mars 2025  
CASADESUS François 28 mai 1935 / 31 mars 2025  
EL HABIB Tahar 28 novembre 1948 / 29 mars 2025  
ARANDA Gaspard 29 octobre 1949 / 03 avril 2025  
PEYRIEUX Jean-Louis 13 juillet 1941 / 31 mars 2025  
KIZLIK Chantal 27 septembre 1947 / 06 avril 2025  
BRIEUGNE Claudette née FARGIER 23 juin 1936 / 24 mars 2025  
FAVEYROLLES Nicole née MAIMI 10 décembre 1949 / 26 mars 2025  
JULLIAND Monique née MORAUD 28 juin 1934 / 30 mars 2025  
DUBOIS Denise 18 octobre 1932 / 04 avril 2025  
ZENNARO Roland 19 mai 1926 / 10 avril 2025  
URIOL Marthe née GUILHEM 30 mai 1932 / 13 avril 2025  
EL AÏSSAOUI Driss 31 décembre 1948 / 12 avril 2025  
MOUFTA Zinia 16 septembre 1960 / 05 avril 2025  
VEDEL Simone née VACHÉ 10 septembre 1929 / 18 avril 2025  
PONCET Albert 26 août 1950 / 18 avril 2025  
SANVITO Eliane née DELORD 14 janvier 1931 / 12 avril 2025  
MOYA Rose née LOPEZ 23 août 1942 / 22 avril 2025  
PELLICANO Jean Marcel 01 mars 1946 / 20 avril 2025  
CALDIER Jean-Pierre 06 avril 1946 / 17 avril 2025

CHAVANON Robert 14 décembre 1938 / 06 mai 2025  
COURBIER Raymond 11 mars 1938 / 08 mai 2025  
MAURY Richard 06 janvier 1958 / 01 mai 2025  
KRYSZTOFORSKI Bénédicte née SALIOU 28 octobre 1950 / 13 mai 2025  
CRESPIN Evelyn 11 juillet 1951 / 14 mai 2025  
MERVANT Guy 27 janvier 1936 / 15 mai 2025  
ANTÉRIEUX Madeleine 25 août 1930 / 03 mai 2025  
AUBATERRE Michel 07 juillet 1952 / 14 mai 2025  
PÉDRINIS Josette née MUSSET 29 décembre 1943 / 17 mai 2025

## Disparition d'André Della Santina, "le fidèle"

*Ses obsèques  
ont eu lieu  
en l'église  
Saint-Pierre  
en présence  
de nombreux  
Graulens*

Issu d'une famille d'émigrés italiens ayant fait le choix, en 1924, de quitter son village de Montecalvoli en Toscane pour la France, André Della Santina est né en 1933 à Nîmes. Un exil qui n'entamera pas l'attachement aux racines italiennes de la famille qui, chaque année, s'y rend pour revoir le pays et surtout ceux qui y sont restés. Mais c'est à Nîmes qu'une rencontre va tracer le "sillon" des Della Santina.

Louis Ceccarini, émigré italien comme eux, possède plusieurs mas agricoles dont La Costette à Nîmes où les parents d'André, sa sœur aînée et lui-même vont travailler, nouant avec les Ceccarini les liens d'une grande famille. Enfant, André n'est pas vraiment passionné par l'école, il préfère la musique et joue de l'accordéon dans les bars pour un peu d'argent de poche. Mais à 15 ans, sur les conseils de Louis Ceccarini qui a décelé chez lui un côté manuel et très débrouillard, c'est en CAP agricole et mécanique que l'adolescent va se former au lycée Dhuoda.

En 1956, André épouse Andrée Bastide, "Nénette", la fille d'un célèbre raseteur d'Aigues-Vives, à ses côtés dans la vie comme au travail. Elle est partante et impliquée quand, en 1960, Louis Ceccarini propose à André le poste de régisseur agricole du domaine de la Janine au Grau du Roi. Le fleuron de l'asperge

et du vin des Sables (217 ha) qu'il dirigera, avec "Nénette", jusqu'à sa retraite en 1993.

Vice-président de l'office de tourisme du Grau du Roi pendant près de vingt ans, président de la Caisse du Crédit Agricole du Grau du Roi, sa carrière et son expertise agricole lui ont valu la médaille d'honneur agricole Grand Or et le grade d'officier de l'ordre national du Mérite agricole.

Une expertise qu'il met au service de la Ville en devenant maire-adjoint délégué à l'Environnement et à l'Agriculture aux côtés d'Étienne Mourrut de 1989 à 2013. Très impliqué pour l'environnement, il décrochera le Pavillon bleu pour les plages et le port de plaisance et se mobilisera pour l'obtention du label Grand Site de France. Ses amis le surnommaient "le fidèle" et la Ville le fut aussi avec lui puisque le maire, le docteur Robert Crauste, lui fit l'honneur de lui offrir un siège au Conseil des Sages.

Homme de valeurs, de grand cœur et totalement dévoué à sa famille, André Della Santina, bon vivant, n'aimait rien tant que les grandes tablées familiales et amicales. Ses deux filles, Florence et Laure, ses petits-enfants, Chloé, Thibaut, Celia et Salomé, et ses arrière-petits-enfants, Camélia, Antonin et Gabin qu'il a eu la joie de connaître, y étaient le plus souvent possible. Il s'est éteint

paisiblement à leurs côtés à 91 ans. Un dernier souhait exaucé.



# AKOYA | Le-Grau-du-Roi

## LANCEMENT COMMERCIAL

La 1<sup>ère</sup> réalisation de l'éco-quartier des pins



**LOGEMENTS  
ABORDABLES**

Réservés à quelques privilégiés

Du **STUDIO** au **6 PIÈCES** dès **122.500€\***  
Belles terrasses - parkings sécurisés

**04 99 57 00 33** | Plus d'infos sur **AKOYA.IMMO**

\* Sur la base du lot G104, studio de 24m<sup>2</sup> vendu en accession à la propriété sous conditions d'éligibilité aux critères abordables. Voir conditions en espace de vente. Dans la limite des stocks disponibles.

# SUPER U

les nouveaux commerçants

## PORT DE PÊCHE

Tel: 04.66.53.03.80



Ouvert du lundi au samedi 8h30-20h00  
Dimanche 8h30-12h30

# CROQ'N'DOG

ALIMENTATION & ACCESSOIRES POUR ANIMAUX

du Lundi au Samedi

**06 30 76 57 77**

52, rue des Marchands

**AIGUES-MORTES**

du Mardi au Samedi

**04 11 95 06 78**

488 avenue de Melgueil

**LA GRANDE MOTTE**



[croqndog@gmail.com](mailto:croqndog@gmail.com)

**CARTE DE FIDÉLITÉ**



Nature's Variety

ADVANCE  
PETERINARY DIETS

ROYAL CANIN

PROPLAN



Professionnels & Particuliers

OUVERT

du Lundi au Vendredi

7h30 • 12h - 14h • 18h



# ALS

LOCATIONS • MATÉRIELS

VENTE & SERVICE APRÈS VENTE

BTP - MOTOCULTURE

FLEXIBLES HYDRAULIQUES

Huiles - Filtres - Gaz

Ne cherchez plus nous avons le matériel qu'il vous faut...

T. 04 66 53 68 89

[contact@alslocations.com](mailto:contact@alslocations.com)

52, rue des Marchands - AIGUES-MORTES

**SAV** NOTRE ATELIER ASSURE L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DE VOTRE MATÉRIEL

[www.alslocations.com](http://www.alslocations.com)



# Parole d'opposition

Le temps de la respiration démocratique arrive...

Alors que nous nous approchons d'une période électorale cruciale, il est essentiel de faire le point sur les actions menées par notre groupe et de pointer les manquements de la majorité qui pèsent sur notre commune. Les derniers mois ont révélé une tendance préoccupante : des travaux entrepris à outrance, non pas pour répondre aux besoins réels de notre population, mais pour afficher une image de productivité. Ces projets, souvent réalisés dans la hâte et sans considération pour la qualité ou le bien-fondé, témoignent d'une gestion municipale plus soucieuse de l'apparence que de l'efficacité.

Un exemple frappant de cette approche est la récente baisse des impôts fonciers de 2,5 euros par mois en moyenne, annoncée à grand renfort de communication à un an des élections. Cette mesure, bien que présentée comme une avancée majeure, ne représente qu'une infime réduction pour les contribuables, tout en masquant une réalité plus préoccupante : celle d'une gestion financière peu rigoureuse et d'un manque de vision à long terme.

La fébrilité du candidat maire est palpable. À l'approche des élections, nous assistons à une multiplication des annonces et des promesses, souvent sans lendemain. Cette précipitation traduit une volonté de marquer des points politiques plutôt que de répondre aux attentes légitimes de notre population. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette approche superficielle et opportuniste.

Après 12 ans d'engagement en tant que conseiller municipal, je me porte candidat à la mairie en 2026.

Fort de mon expérience, je suis convaincu que le dialogue, la transparence sont essentiels pour améliorer notre qualité de vie et bâtir un avenir serein pour le Grau du Roi.

Homme de droite (U.D.R) ouvert et non sectaire, j'appelle au rassemblement de toutes les bonnes volontés pour mener une campagne constructive servant l'intérêt général.

Je vous remercie de votre confiance et de votre soutien.

Après 12 ans d'engagement en tant que conseiller municipal, je me porte candidat à la mairie en 2026.

Parmi les défis auxquels nous sommes confrontés en ce début de saison, les bouchons et le manque criant de stationnement occupent une place centrale. Les habitants et les visiteurs sont confrontés quotidiennement à des difficultés pour se déplacer et se garer. Les projets annoncés, comme la création d'un parking silo, sont sans cesse repoussés, laissant la population dans une situation de plus en plus inconfortable. Cette absence de mesures concrètes pour améliorer la mobilité urbaine est un échec majeur de la municipalité. Et que dire du projet de réduction à une voie le quai Colbert entre les arènes et le pont tournant ?

Face à ces constats alarmants, nous restons déterminés à proposer une alternative crédible et à défendre les intérêts de tous les Graulens. Nous sommes convaincus que notre commune mérite mieux qu'une gestion à court terme et des promesses non tenues. Nous nous engageons à travailler avec vous pour construire un avenir meilleur, basé sur la transparence, la concertation et l'efficacité.

Venez à notre rencontre à la permanence d'élus située au 32 rue de la Poissonnerie, 30240 Le Grau-du-Roi, ou lors de notre réunion publique à la salle Carrefour 2000 le 26 juin 2025 à 18h30. Vous pouvez nous contacter à [contact@legrau.fr](mailto:contact@legrau.fr)

**Charly CRESPE, conseiller municipal**

**Pour le Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité et ses élus C. PIMIENTO, M. SCOLLO-OGIER, J-P. FILHOL, D. GRANON.**

Fort de mon expérience, je suis convaincu que le dialogue, la transparence sont essentiels pour améliorer notre qualité de vie et bâtir un avenir serein pour le Grau du Roi.

Homme de droite (U.D.R) ouvert et non sectaire, j'appelle au rassemblement de toutes les bonnes volontés pour mener une campagne constructive servant l'intérêt général.

Je vous remercie de votre confiance et de votre soutien.

**Alain GUY conseiller municipal**  
**[Le\\_graucitoyen@gmail.com](mailto:Le_graucitoyen@gmail.com)**  
**page FB Le Grau Citoyen.**

### En ville, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse

Dans l'intérêt de la sécurité publique et afin de contrôler l'errance des animaux, la municipalité a décidé d'interdire aux maîtres de laisser divaguer les chiens et de rendre obligatoire leur tenue en laisse dans les espaces qualifiés urbains (soit l'ensemble des rues de la commune ainsi que le pourtour du lac de Salonique). La laisse utilisée doit permettre la maîtrise de l'animal et ne peut excéder trois mètres. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis dans les aires de jeux pour enfants. Pour rappel enfin, les animaux demeurent interdits sur les plages.



### Des visites avec MONALISA

L'association MONALISA (Mobilisation nationale de lutte contre l'isolement des âgés) Gard, soutenue par le CCAS, est riche d'une vingtaine de bénévoles au grand cœur sur la commune. Chaque semaine, ils rendent visite à une quinzaine de personnes âgées dans la solitude ou en situation d'isolement. Si vous connaissez un voisin, un proche ou une connaissance qui pourrait apprécier un peu de compagnie, n'hésitez pas à contacter le service de l'action sociale au 04 66 53 98 10. Ensemble, offrons à chacun le plaisir d'un moment convivial et d'une veille sociale par le biais du CCAS et des bénévoles engagés.

2025 est l'année du renouvellement quadriennal de la liste des Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) du département et donc du secteur scolaire local. Les DDEN sont des bénévoles, hommes ou femmes, retraités ou actifs, issus de tout milieu socioprofessionnel. Nommés par le directeur académique sous couvert du préfet, ils sont mandatés par l'État pour assurer une mission de contrôle et de soutien auprès des écoles publiques. Les DDEN s'engagent pour accompagner l'École de la République dans les défis du futur. Tout citoyen de nationalité française de plus de 25 ans peut devenir DDEN. Si vous souhaitez assumer cette fonction, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou par courriel auprès de Didier Bucchi, président des DDEN, [bucchididier0@gmail.com](mailto:bucchididier0@gmail.com) ou au 04 66 80 17 08 et 06 60 38 91 66.



### FEAMPA 2023-2027 : 5 projets retenus

Mi-avril, le comité de sélection pour les fonds européens "Pêche et aquaculture", présidé par Olivier Penin, s'est tenu en mairie en présence du maire. Les membres ont sélectionné 5 projets pour attribution des fonds européens FEAMPA et Région Occitanie pour un montant total d'aides de 181 612,70 €. Voici les projets : un audit de la flottille chalutière en Occitanie porté par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins d'Occitanie ; le 35<sup>e</sup> Défi des Ports de Pêche porté par l'Association Défi des Ports de Pêche du Grau du Roi ; la géolocalisation des flottilles petits métiers à enjeux porté par l'OP du Sud en partenariat avec 37 armateurs ; la création du film *Mare Nostrum* porté par Les Films du vivant ; le fonctionnement et animation du DLAL FEAMPA Vidourle Camargue 2025 porté par le PETR Vidourle Camargue. Tous ces projets ont été reçus favorablement par le comité de sélection Vidourle Camargue. Contact : Ludivine Jouve, animatrice DLAL FEAMPA : [l.jouve@petr-vidourlecamargue.fr](mailto:l.jouve@petr-vidourlecamargue.fr) et 04 34 14 80 01.

## Guide des usages des plages

L'édition 2025 du Guide des usages des plages est disponible sur le site de la Ville. Ce document a pour objectif de vous présenter le littoral du Grau du Roi - Port Camargue, de vous informer sur les différents services à votre disposition et de vous sensibiliser au respect de cet environnement et de la réglementation en vigueur. Car la plage est un lieu de détente mais aussi un espace naturel exceptionnel qu'il faut respecter et préserver.  
[https://ville-legrauduroi.fr/patrimoine-culture-sport-loisirs/les-plages/#guide\\_plages](https://ville-legrauduroi.fr/patrimoine-culture-sport-loisirs/les-plages/#guide_plages)

### Un livre à la plage

Sur une initiative de la communauté de communes, la bibliothèque éphémère du bord de mer revient pour une 5<sup>e</sup> saison du mardi 1<sup>er</sup> juillet au samedi 30 août. Transats et voiles d'ombrage vous attendent face à la mer pour de délicieux moments de détente. Vous y trouverez de quoi combler toutes vos envies de lecture (magazines, documentaires, albums, romans...) mais aussi tout un programme d'animations. Plage du Boucanet au Grau du Roi, entrée 13 (face à la rue des Iris) ; ouvert du mardi au samedi, fermé les jours fériés ; entrée libre et lecture sur place.



### Plan communal de sauvegarde : inscrivez-vous

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) est l'outil opérationnel réalisé sous la responsabilité du maire. Il planifie les actions des opérateurs communaux de la gestion du risque. Le citoyen reste l'acteur central des dispositifs d'urgence. Être rapidement informé, c'est faciliter l'action des secours et contribuer à la réduction des conséquences des crises. La commune a mis en place un système d'alerte automatisé de la population qui prévient les citoyens inscrits par SMS et/ou appel téléphonique. Pour cela, il faut se rendre sur le module d'inscription sur le site de la Ville :

[www.villelegrauduroi.fr](http://www.villelegrauduroi.fr) rubrique Être alerté, en bas à droite de la page d'accueil. Le système requiert vos prénom, nom et numéro(s) de portable ou téléphone fixe. Les coordonnées renseignées servent à ce seul usage.

### PCAET : 2<sup>e</sup> comité de suivi

Jeudi 26 juin, la communauté de communes Terre de Camargue réunit au Club House de Port Camargue les partenaires institutionnels, économiques et associatifs qui ont contribué à l'élaboration du Plan Climat Air Energie territorial. Un an après le lancement du PCAET, cette 2<sup>e</sup> rencontre fait un point d'étape sur les actions engagées sur le territoire et plus particulièrement sur le développement des mobilités alternatives : lancement de la navette urbaine 100% électrique au Grau du Roi, mobilités solidaires, plan global des déplacements d'Aigues-Mortes, étude de faisabilité des solutions de mobilités... Le PCAET Terre de Camargue est un document stratégique et opérationnel qui doit permettre à chacun d'opérer des changements de comportement dans sa vie quotidienne pour faire face, ensemble, au défi du changement climatique. Consulter le Plan Climat : [www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr) rubrique S'informer.

# Agenda

# 27

juin



## "SUR LA ROUTE D'EDDY"

Ambiance rock, blues et nostalgie des années 60... Le concert hommage à Eddy Mitchell reprend tous les codes de la grande époque des Chaussettes Noires. Sur scène, huit musiciens interprètent les plus grands tubes de l'artiste, de *Sur la route de Memphis* à *Pas de boogie-woogie* en passant par *Couleur menthe à l'eau*. À 21h30 aux arènes, route d'Aigues-Mortes. Tarif : 16 €.

Renseignements au 06 69 69 51 63, au 04 66 51 12 12 et sur [www.arenegrauduroi.com](http://www.arenegrauduroi.com)



# 4

juillet

## LES VENDREDIS DU JAZZ

Jusqu'au 29 août, retour de l'événement musical estival plébiscité par les amateurs de jazz qu'il soit classique, fusion, swing, blues ou manouche. Chaque vendredi, les concerts sont programmés en plein air dans les lieux emblématiques de la ville, parvis de l'Hôtel de ville, places du centre-ville et front de mer avec stands de petite restauration à proximité.

Renseignements sur la programmation au 04 66 51 67 70 et sur [www.ville-legrauduroi.fr](http://www.ville-legrauduroi.fr)

Retrouvez toutes les dates et détails de l'agenda sur le site internet de la ville [www.ville-legrauduroi.fr](http://www.ville-legrauduroi.fr)



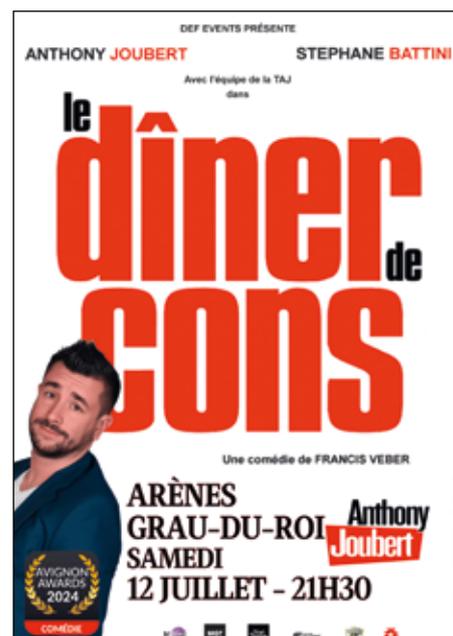
# 12

juillet

## "LE DÎNER DE CONS" EN PLEIN AIR

Anthony Joubert s'empare de la pièce de théâtre de Francis Weber devenue culte après son adaptation au cinéma. Avec lui, l'inénarrable François Pignon est encore un peu plus naïf et la mise en scène surprenante sans dénaturer ni la pièce ni le texte. À 21h30, aux arènes, route d'Aigues-Mortes.

Tarif : 20 €. Renseignements au 06 69 69 51 63, au 04 66 51 12 12 et sur [www.arenegrauduroi.com](http://www.arenegrauduroi.com)





# 14

a o û t

## JOUTES LANGUEDOCIENNES

Les jeunes jouteurs grimpent sur la tintaine et s'affrontent sur le canal du centre-ville à la nuit tombée lors du tournoi régional juniors organisé par l'association La Jeune Lance graulenne. Spectacle sur l'eau assuré par ces défenseurs des traditions locales et encouragements souhaités sur la rive...

Renseignements au 04 66 51 67 70 et sur [www.ville-legrauduroi.fr](http://www.ville-legrauduroi.fr)

# 23

a o û t

## FÊTE DU PORT DE PLAISANCE

Le port de plaisance Port Camargue passe en mode fête toute la journée. Au programme, découverte des traditions locales et du milieu du nautisme au fil des animations et activités proposées. Feu d'artifice en soirée et ambiance musicale dansante en compagnie du bien-nommé orchestre Sacrée Soirée. Renseignements au 04 66 51 67 70 et sur [www.ville-legrauduroi.fr](http://www.ville-legrauduroi.fr)

# 5&14

septembre

## FÊTE DU GRAU

Comme chaque année, Le Grau du Roi prolonge l'été et entre dans dix jours de fête. Animations et traditions tous les jours et partout dans la ville avec les rendez-vous taureaux, les musiques de rue, les concerts, les bals, la fête foraine, etc. De quoi enchanter petits et grands, locaux et touristes au fil de jours où la convivialité et le partage sont aussi au programme...

Renseignements au 04 66 51 67 70 et sur [www.ville-legrauduroi.fr](http://www.ville-legrauduroi.fr)



## et aussi...

### Du 30 juin au 29 août

#### Toro-piscine aux arènes

Tous les lundi, mercredi et vendredi à 21 heures, immersion dans l'univers du toro-piscine. Humour, frissons et fous rires garantis pour une soirée estivale explosive et inoubliable.

Tarifs : 7 € (adulte), 5 € (enfant de 5 à 10 ans). Aux arènes, route d'Aigues-Mortes.

Renseignements au 06 69 69 51 63, au 04 66 51 12 12 et sur [www.arenegrauduroi.com](http://www.arenegrauduroi.com)

### Du 4 au 31 juillet

#### L'univers poétique de Darlou à la Villa Parry

Pour le sculpteur plasticien Hervé Louail dit Darlou, « créer une œuvre, c'est créer un monde... » Le sien est poétique, profondément humain et plein d'émotions. Un univers qui parle de lui, de nous et interroge.

À découvrir à la Villa Parry, rue du Sémaphore, tous les jours de 10 heures à 12h30 et de 14h30 à 18 heures. Renseignements au 04 66 88 23 56 et sur [www.ville-legrauduroi.fr](http://www.ville-legrauduroi.fr)

### Mardi 5 août

#### Jeux de gardians aux arènes

Découvrir les jeux d'adresse des gardians et le talent des cavaliers. Jeu des oranges, de l'épervier ou du bouquet, de la chaise, tournoi des écharpes, saut de cheval à cheval ou à taureau, rodéo sur taureau, ferrade en piste et abrivado...

Tarifs : 8 € (adulte), 5 € (enfant). À 21h30, aux arènes, route d'Aigues-Mortes. Également les 10, 17 et 31 juillet et les 17 et 26 août, même lieu, même heure. Renseignements au 06 69 69 51 63, au 04 66 51 12 12 et sur le site [www.arenegrauduroi.com](http://www.arenegrauduroi.com)

### Du 27 au 31 août

#### La Dolce Vita revient au Grau du Roi

Cinquième édition pour une manifestation très attendue, l'installation boulevard Maréchal-Juin et place Léon-Constantin du *Villagio italiano* avec une quinzaine d'artisans et de producteurs venus de différentes régions d'Italie.

Au fil des stands, des produits typiques, emblématiques et savoureux. Renseignements au 04 66 51 67 70 et sur [www.ville-legrauduroi.fr](http://www.ville-legrauduroi.fr)

# Demandez le *Programme* !

Toutes les animations  
du Grau du Roi  
Port Camargue !



*Disponible dans tous  
les lieux d'accueil !*

*Programmation  
détaillée*

